

# EURE-ET-LOIR - Tout ce qu'il faut savoir sur les nouvelles mesures sanitaires

Par [Radio Intensité](#) le Vendredi 2 avril 2021 - 21:35 Extraits



*Françoise Souliman,  
préfet d'Eure-et-Loir  
(photo d'archives)*

Le préfet Françoise Souliman a tenu un point presse ce vendredi sur la situation épidémiologique du département.

## **Situation sanitaires**

Le taux d'incidence était vendredi matin de 380,7 pour 100.000 habitants. Quand le département a été placé en vigilance renforcée le 25 février, il était à 255 (soit 125 points de plus). Le taux de positivité est de 9,5 (contre 9,8 la semaine dernière). Le variant anglais se situe aux environs de 80%.

## **Hospitalisations et réanimations**

Les hospitalisations sont stables avec 125 personnes hospitalisées, jeudi soir (contre 126 auparavant). Elles passent à 129 ce vendredi soir. Les déprogrammations sont toujours effectives. 50 % du bloc du bloc opératoire fonctionne à Chartres.

Jeudi soir 39 personnes étaient en réanimation. Ce chiffre passe à 43 ce vendredi soir, un record. Les services de réanimation sont en forte tension. Quinze patients ont été transféré vers d'autres centres hospitaliers de la région, notamment à Tours, Le Mans et Angers (celui d'Orléans est saturé).

## **Dépistages et vaccinations**

Les dépistages s'intensifient grâce notamment aux huit médiateurs LAC (Lutte anti-Covid) qui effectuent un peu partout où cela est nécessaire des test salivaires et antigéniques. Les dépistages s'intensifient également au sein des écoles.

En ce qui concerne les vaccinations, jeudi soir, 51.631 personnes en Eure-et-Loir ont reçu au moins leur première dose. Parmi elles, 26.242 de +75 ans., soit 61,1 % de cette classe d'âge vaccinée dans le département. L'Assurance maladie continue de contacter (appels et textos) les 39 % restants pour leur proposer de se faire vacciner... 91, 2 % des résidents en Ehpad sont vaccinés.

De nouveaux centres de vaccination vont également voir le jour : Illiers-Combray, en alternance avec Courville-sur-Eure, Epernon, Voves et Senonches.

## **Vaccins**

Les doses arrivent : chaque semaine du mois d'avril, 10.500 doses Pfizer seront à disposition, 1.200 pour Moderna. **Un vaccinodrome devrait voir le jour dès la mi-mai, à Chartreexpo.**

## **Nouvelles mesures**

**Il faudra un justificatif de domicile si vous sortez dans un rayon de 10 km. une attestation de déplacement sera obligatoire si vous devez aller au-delà avec un motif solide (achat de nécessité, se rendre sur un lieu de culte, aller à l'école, démarches administratives, se rendre à un rendez-vous médical, déplacement professionnel, urgence familiale...)**

**Certains commerces devront fermer boutique : magasins d'habillement, de chaussures, de jouets, horlogers, bijoutiers, instituts de beauté, manucure, massage, boutique de tatouage et piercing, piscine, sauna, hammam...**

## **Education**

**Les écoles accueilleront les élèves de familles prioritaires (dont Sainville):** parents qui travaillent dans la santé, qui sont libéraux, les professionnels et bénévoles du dépistage, des laboratoires, les agents de services de l'Etat, le personnel des Ehpad ainsi que celles qui prennent soin des personnes handicapées et tous les enfants dont les parents travaillent à l'entreprise Delpharm, à Saint-Rémy-sur Avre.

## **Economie**

Le dispositif d'activité partielle est prolongé et toutes les entreprises fermées sont couvertes à 100 % sans reste à charge. Si les parents d'enfants de -16 ans ou souffrant de handicap (sans limite d'âge) ne peuvent travailler, ils sont également couverts par le dispositif.